



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3034
25 septembre 2026
1,50 € • DOM: 2€

Le journal
d'Arlette Laguiller



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Prix des carburants, inflation Tout augmente, salaires et pensions doivent suivre !



Manifestation du 1^{er} mai 2026 à Toulouse.

Entreprises
**L'exploitation
tue !**

Pages 12 à 15

Iran, Ukraine...
**L'impérialisme
fauteur de guerre**

Pages 4,8



Nathalie Arthaud

samedi 26 septembre
à 15 heures

Sab et à Muti al té à Paris

Leur société

- Plan Lecornu : 54 milliards à voler dans les poches populaires 3
- Inflation : ceux qui profitent et ceux qui payent 3
- Macron et la Russie : qui sont les fauteurs de guerre ? 4
- Total : les prix plafonnés mais pas les profits 4
- Handicapés : hold-up sur les allocations 4
- Loi « intégrale » : et les moyens ? 5
- Permis de tuer : des manifestations réussies 5
- Intimidation gouvernementale 5
- CAC 40 : record de dividendes 6
- Cour des comptes : les milliards d'Amélie 6
- Voiture électrique : des profits branchés 6
- Ils assurent leurs arrières 6
- Resto U : assez de sous-effectifs ! 7
- Lycée Utrillo - Stains : deux militantes sanctionnées 7
- Le Porge : des discours sur les cendres 7
- Logement : le vrai problème et les fausses réponses 10
- APL : une baisse scandaleuse 10
- Canicules : conséquences mortelles 10
- Visite du pape : la communion des médias 11
- L'Hôtel-Dieu, le mal nommé 11
- Urgence psychiatrique : patients sacrifiés 11
- Nos lecteurs écrivent 12
- Il y a de l'or dans le gaz 13

Dans le monde

- Moyen-Orient : le chaos s'étend 8
- États-Unis : mobilisations contre les data centers 8
- Russie : une parodie d'élections 9
- Colonialistes des deux côtés de l'Atlantique 9
- Beau geste contre mauvaises odeurs 9
- Allemagne : deux claques pour le chancelier 16
- Italie : trois nuances de xénophobie odieuse 16

Dans les entreprises

- 29 septembre : tous ensemble 12
- Stellanis Poissy 12
- SNCF - Orléans Les Aubrais 13
- Thales - Vélizy 13
- Brittany Ferries 13
- Sodexo 14
- Action sociale - Besançon 14
- Accidents du travail : deux cas parmi d'autres 14
- Il y a 25 ans : l'explosion d'AZF à Toulouse 14

Agenda

- Meeting et fêtes 3

Carburants, prix, budget : stop au racket !

2,15 euros le litre d'essence, 2,40 euros le gazole, et on nous prépare à ce que les prix grimpent jusqu'à 3 euros pour le gazole ! La hausse des carburants nous étrangle tous, comme les marins pêcheurs, les agriculteurs, les infirmières libérales, les aides à domicile. Combien sommes-nous, déjà, à choisir entre remplir le réservoir d'essence ou le frigo ? À renoncer à une sortie le week-end ?

L'argent que nous laissons à la pompe ne s'envole pas en fumée. C'est un nouvel impôt que nous payons à Total, Shell et compagnie. Même en bloquant les prix dans ses stations, TotalEnergies bat record sur record de profits, 10 milliards d'euros de bénéfice au premier semestre 2026.

Et pour cause ! Au Moyen-Orient, le pétrole coûte très peu cher à produire. En Arabie saoudite, le coût moyen d'extraction est inférieur à 5 dollars le baril. Aujourd'hui, il est vendu 102 dollars sur le marché international. Les entreprises qui contrôlent la chaîne qui va de l'extraction à la distribution, en passant par le transport et le raffinage, réalisent des profits faramineux.

Cette explosion des prix résulte des guerres, nous dit-on. Les compagnies pétrolières n'y seraient donc pour rien ? Elles n'ont certes pas ordonné de bombarder l'Iran, mais elles profitent de cette guerre comme jamais, et ce sont bien elles qui font flamber les prix. En faisant jouer la loi de l'offre et de la demande, elles vendent au plus offrant et font ainsi monter leurs prix. Et les travailleurs du monde entier sont censés s'incliner devant la dictature de ces grands trusts !

Et à cela s'ajoutent les autres hausses de prix : fioul, gaz, électricité, produits alimentaires, loyers... C'est simple, tout augmente, sauf les salaires, les pensions et les allocations !

Et ce n'est pas tout. Lecornu veut 54 milliards d'économies pour le prochain budget. Les cherche-t-il dans les superprofits, dans les grandes fortunes qui ont doublé en dix ans, chez les nouveaux millionnaires ? Non, il s'attaque aux malades, aux travailleurs, aux locataires, aux retraités.

Il veut bloquer le salaire des fonctionnaires, moins rembourser les médicaments, geler les APL et les supprimer pour les étrangers qui n'auront pas plusieurs années de résidence en France. Les travailleurs étrangers auraient donc le droit de se casser le dos sur les chantiers, de

porter les sacs de ciment pour construire des logements, mais pas de bénéficier de la moindre aide pour y loger.

Et dans son viseur, il a, une fois de plus, les retraités. Depuis des semaines, ils sont accusés de coûter trop cher, d'être des boulets pour les finances publiques, voire des nantis qui feraient payer leur niveau de vie aux jeunes. Cette campagne est une insulte à tous les travailleurs. Une fois qu'on ne rapporte plus de profits au patronat, voilà comment on nous traite.

Durant des décennies, ces femmes et ces hommes ont travaillé et fait progresser la société. Nous vivons sur ce qu'ils ont construit. Et, même arrivés à la retraite, ils ne sont pas inactifs. Beaucoup sont d'ailleurs forcés de compléter leur toute petite pension avec un travail. Et combien de familles ouvrières, d'associations, de clubs de quartier dépendent du rôle qu'ils y jouent ? Ils sont mille fois plus utiles et attachés à ce que la société tourne que tous ceux qui les traitent de privilégiés.

Baisser les taxes, comme le proposent plusieurs candidats à la présidentielle, est une solution

en trompe-l'œil. Quand les taxes baissent, la facture nous revient toujours dans la figure, par des économies sur les écoles, les hôpitaux et les autres services publics, voire au travers d'un nouvel impôt.

La seule solution est de prendre l'argent aux grands bénéficiaires du système.

Les racketteurs ont pignon sur rue. Il faut que TotalEnergies, Shell et Cie rendent, d'une façon ou d'une autre, ce qu'ils nous ont volé.

Et pour nous protéger de l'inflation généralisée, il faut que les salaires, les allocations, les pensions augmentent et rattrapent la hausse des prix.

Des appels à la mobilisation circulent pour les prochaines semaines. La journée du 29 septembre, initialement prévue dans la fonction publique, voit des syndicats d'entreprises privées s'y rallier aussi. D'autres dates circulent. Il faut s'en saisir et orienter notre mobilisation contre ceux qui profitent de la situation pour s'enrichir comme jamais.

Exprimer collectivement notre colère, sortir de l'isolement et des divisions dans lesquelles nous plongent patrons et politiciens est le premier pas pour nous mettre en ordre de bataille. Une chose est sûre : seuls ceux qui se battent se font respecter !

Nathalie Arthaud



Plan Lecornu : 54 milliards à voler dans les poches populaires

Le « Plan de redressement » du budget présenté au conseil des ministres du 1^{er} octobre prévoit une économie de 54 milliards d'euros qui sera entièrement à la charge des travailleurs en activité ou retraités, des locataires, des malades.

Le Parlement pourra ensuite discuter sagement si les retraités doivent être ponctionnés par un gel de leurs pensions ou par la suppression de l'abattement de 10 % sur leurs impôts. Selon le Premier ministre Lecornu, ils devraient se consoler en se disant qu'ils ne seront

pas les seuls à être mis à contribution. C'est même une grande liste de restrictions qui est annoncée, avec comme point commun de toucher les milieux populaires, d'un gel possible des APL à un rabotage envisagé des allocations familiales, d'un délai de carence imposé

aux étrangers pour toucher certaines allocations, aux mesures déjà annoncées cet été contre la santé des travailleurs et pour taxer ceux en accident de travail ou en maladie professionnelle. L'énumération des attaques n'est peut-être pas terminée car il vient d'être question d'une baisse de 30 % du budget consacré à la prime de rentrée scolaire de l'an prochain.

Lecornu craint sans doute que son budget soit retoqué car il n'a pas de

majorité. Une opposition plus sérieuse pourrait venir des 5,8 millions de travailleurs qui dépendent de l'État, travaillent dans une collectivité locale ou à l'hôpital public, auxquels il n'est promis aucune augmentation générale de salaires l'an prochain. Comme les travailleurs du secteur privé ne sont pas mieux lotis, tous sont en droit d'exiger une augmentation générale des salaires alors que les profits et les fortunes explosent. D'autant plus

que l'État ne refuse rien au grand patronat quoi qu'il en coûte à son budget, au point de creuser encore le déficit malgré les sacrifices demandés à la population.

Au moment où le gouvernement détaille ces sacrifices, il annonce que la taxe instaurée en 2025 sur les profits des grandes entreprises, déjà une peccadille, va être ramenée de 7,5 à 5 milliards d'euros. Tout un symbole.

Jean Sanday

Inflation : ceux qui profitent et ceux qui payent

Interrogé sur France Inter le 22 septembre, le patron du groupe Intermarché, Thierry Cotillard, redoutait « un mur d'inflation » avec une hausse des prix à deux chiffres attendue dans les prochains mois.



vont pas redescendre de si tôt car les guerres, celle du Moyen-Orient comme celle d'Ukraine, devraient durer. Les deux font comme si la hausse des prix était un phénomène naturel, provoqué par des événements extérieurs sur lesquels personne n'a de prise. C'est un mensonge intéressé.

Bien sûr, le prix du pétrole et du gaz s'envole parce que la guerre de Trump contre l'Iran a provoqué le blocage de détroits stratégiques tandis que celle entre la Russie et l'Ukraine provoque la destruction des dépôts pétroliers et gaziers. Mais ces hausses n'ont rien de mécanique : elles sont décidées et mises en œuvre par les dirigeants des grandes compagnies pétrolières qui profitent de leur monopole sur toutes les opérations, de l'extraction au

raffinage, pour spéculer et racketter ainsi la planète. Et les compagnies pétrolières ne sont pas les seules à s'enrichir pendant que des milliards de personnes se serrent la ceinture. L'énergie étant à la base de toute l'économie, les hausses se propagent de proche en proche.

À chaque étape, les industriels de la chimie ou de la métallurgie, les géants du transport ou de la distribution, les groupes de l'agro-alimentaire, répercutent ces hausses en augmentant leurs propres prix. Ainsi le porte-parole des industriels du plastique menaçait-il début septembre : « Le consommateur final doit s'attendre à une hausse de 10 % sur les voitures et de 5 à 10 % sur les bouteilles d'eau. » Quant au prix des salades ou du maïs, il n'augmente pas seulement à cause de la sécheresse mais pour garantir les profits de Florette ou de Bongrain, de Auchan ou de Carrefour. On entend Michel-Edouard

Leclerc ou le patron de Système U pleurer sur les plateaux téléés en dénonçant les marges de Total ou celles de Danone, sur le thème « c'est pas moi, c'est eux ». Les capitalistes des divers secteurs se battent, entre eux comme des chiffonniers pour se partager les profits qu'ils tirent de l'exploitation des travailleurs et des profits additionnels rendus possibles par la guerre et la spéculation qu'elle favorise.

Au bout de la chaîne, ceux qui n'ont que leurs bras, leur énergie ou leur tête à vendre, c'est-à-dire les travailleurs

dont les salaires ou les retraites n'augmentent pas, s'appauvrissent chaque jour davantage. Ils ne peuvent espérer être protégés de l'inflation généralisée, par un hypothétique blocage des prix de tel ou tel produit ou une baisse des taxes perçues par l'État. Il faut imposer que les salaires, les allocations et les pensions augmentent d'au moins 400 ou 500 euros par mois de façon à rattraper l'augmentation des prix, et qu'ils soient ensuite réévalués au fur et à mesure des progrès de l'inflation.

Xavier Lachau

Pour lui, la hausse du prix du pétrole va se répercuter sur le prix de tous les produits industriels et viendra s'ajouter aux effets de la sécheresse qui fait grimper le prix des denrées agricoles. Cotillard appelait le gouvernement à « prendre des décisions d'accompagnement plus larges ». Ces propos s'ajoutent à ceux de Macron annonçant que les prix du pétrole ne

Meeting avec Nathalie Arthaud

Samedi 26 septembre

Salle de la Mutualité à Paris à 15 heures

24, rue Saint Victor
Métro Maubert Mutualité
Entrée libre



Fêtes de Lutte ouvrière

Lyon

Samedi 26 septembre
à partir de 17 heures et
dimanche 27 à partir de
11 h 30
Débat à 15 heures
avec Nathalie Arthaud

Bourges

Samedi 26 septembre
de 14 heures à minuit

Lille

Samedi 26 septembre
à partir de 14 heures
Espace Concorde à
Villeneuve-d'Ascq

Rennes

Samedi 3 octobre
à partir de 15 heures
Débat à 15 heures
avec Nathalie Arthaud

Creil

Samedi 3 octobre
à partir de 16 heures
Débat à 18 heures avec
Jean-Pierre Mercier

Reims

Dimanche 4 octobre
à partir de 11 heures
Débat à 15 heures avec
Jean-Pierre Mercier

Suivez la campagne



- X (@n_arthaud)
- Instagram (nathalie_arthaud_lo)
- Facebook (nathaliearthaud)
- YouTube (n_arthaud) et
- TikTok (nathaliearthaud)

Macron et la Russie : qui sont les auteurs de guerre ?

Vendredi 18 septembre, comme il l'a fait à plusieurs reprises, Emmanuel Macron a mis en scène la convocation de tous ceux qu'il juge présidentiables, de la France insoumise au RN, pour évoquer « la gravité de la situation internationale » et « la guerre hybride menée par la Russie ».

Tous les candidats ou presque se sont pliés à cet exercice d'unité nationale. Certains, comme Marine Tondelier et Raphaël Glucksmann, ont même fait du zèle, la première vantant un « *exercice de transparence important* », tandis que le second saluait une « *réunion importante, dans un moment extrêmement troublé géopolitiquement* ». Tous ont été unanimes pour dénoncer la Russie fautive de guerre, la présentant comme un danger réel pour les autres pays européens.

Mais quel danger représente aujourd'hui la Russie alors qu'elle n'est pas militairement en mesure de conquérir l'Ukraine ? Il est vrai que, dans le cas de la guerre en cours, l'État russe tente de déstabiliser les pays frontaliers de l'Ukraine et multiplie les manœuvres contre les pays européens qui arment ce pays. Mais aucun gouvernement ne peut croire sérieusement à une intention de la Russie d'envahir les autres pays d'Europe.

En revanche, qui est

responsable de l'évolution guerrière générale ? Dans le monde, un habitant sur deux vit dans une zone de guerre et les principales responsables en sont les grandes puissances, y compris la France. Ce sont les États-Unis qui ont déclenché la guerre en Iran, continuant inexorablement, après les interventions en Irak, en Syrie et en Afghanistan, à semer le chaos au Moyen-Orient. Et l'État français, outre qu'il s'est tenu au côté des États-Unis dans toutes ces sales guerres, n'a pas manqué d'envoyer son porte-avions, le *Charles de Gaulle*, au large des côtes iraniennes.

Partout, en Afrique, en Amérique latine, en Asie, les États-Unis et leurs alliés européens déploient



Le porte-avions *Charles de Gaulle* en route pour l'Iran, en mai.

leurs forces militaires et montrent leurs muscles. Alors, dénoncer la seule Russie comme fauteur de guerre est un pur mensonge. Si Poutine et le gouvernement russe mènent une guerre fratricide contre le peuple ukrainien, les puissances occidentales ont largement contribué à son déclenchement en prenant position en Ukraine et en entourant la Russie de missiles, et elles continuent à l'alimenter non sans arrière-pensée. Les États-Unis ont montré leur appétit pour

les terres rares de l'Ukraine et Trump a fait pression sur le gouvernement Zelenski pour obtenir le droit de les exploiter. Mais c'est aussi pour ce droit que Macron et les autres dirigeants européens s'engagent en Ukraine et accusent la Russie.

Les candidats à la présidentielle qui ont répondu à la convocation du président sont au fond solidaires de cette politique, au nom de la défense des intérêts capitalistes français.

Aline Urbain

Total : les prix plafonnés mais pas les profits !

Ce n'est certainement pas par générosité ni par sens civique que TotalEnergies a plafonné le prix de l'essence à 1,99 euro et celui du gazole à 2,25 euros. Rappelons que, en février, dans les stations TotalEnergies, le prix du gazole était à environ 1,65 euro et celui de l'essence à 1,70 euro.

Ce qui est particulièrement choquant c'est que Total, avec les autres compagnies pétrolières, est responsable de la flambée des prix depuis le début de la guerre en Iran. Comme ces groupes sont en situation de monopole, ils ont artificiellement fait monter le cours du pétrole brut de 60 à plus de 100 euros le baril et ils ont multiplié par quatre leurs marges sur le raffinage. Le groupe TotalEnergies a ainsi fait augmenter ses profits de plus de 73 % en un an, avec 11,2 milliards d'euros sur

les six derniers mois.

De plus, en plafonnant un peu ses prix, ce profiteuse de guerre gagne sur un deuxième tableau. En effet, il est en train de siphonner des parts de marché à ses concurrents. En six mois, les ventes de carburant dans ses stations sont ainsi passées de 22 à 25 % du total. Et comme TotalEnergies a explosé ses profits dans l'extraction et la transformation du pétrole, il peut gagner un peu moins sur la vente dans ses stations-service. Ce n'est pas le cas des distributeurs

concurrents, essentiellement des supermarchés (environ 60 %) et des petits patrons indépendants (environ 15 %). N'étant pas des producteurs de carburant mais seulement des vendeurs, ils doivent donc l'acheter très cher aux compagnies pétrolières, dont... TotalEnergies.

Les dirigeants de Leclerc, de Super U, etc., versent des larmes de crocodile contre les pratiques déloyales de TotalEnergies. Mais ces requins sont les premiers à écraser de la même manière leurs fournisseurs ou leurs concurrents, en particulier les petits commerçants et les petits paysans. De plus, ils peuvent toujours se rattraper en vendant plus cher les autres marchandises contrairement aux petits patrons de stations indépendantes qui risquent donc carrément la faillite.

Pour les dirigeants de TotalEnergies comme pour tous les grands groupes capitalistes, il n'y a jamais de plafonnement dans le racket et les sales coups contre la population, y compris le petit patronat !

Arnaud Louvet



Handicapés : hold-up sur les allocations

À partir du 1^{er} janvier 2027, il ne sera plus possible de cumuler l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et l'allocation de solidarité spécifique (ASS), comme l'a dénoncé cet été l'association APF France handicap.

Cette attaque contre les 15 000 personnes concernées, permettra à l'État de réaliser une économie d'une centaine de millions d'euros, soit environ le prix d'un des 137 Rafale que possède l'armée française. Mais apparemment, cela valait la peine de rendre encore plus dure la vie de ces personnes handicapées.

L'AAH, touchée par les personnes dont le handicap est reconnu s'élève à 1 041 euros par mois lorsqu'elle est versée dans son intégralité. Elle est réduite pour ceux qui travaillent. L'ASS, elle, est journalière et dépend des revenus du foyer de l'allocataire. Pour un mois de 30 jours, sa valeur maximale est de 584 euros. La loi de Finances 2017, élaborée par le gouvernement de Valls, sous la présidence de Hollande, avait interdit le cumul de ces deux allocations. Mais une dérogation

transitoire de dix ans avait finalement été mise en place : c'est celle-ci qui s'arrête à la fin de cette année.

Il s'agit bien d'une mesquinerie sordide, qui rappelle que la guerre contre les pauvres n'a pas de couleur politique : une économie de bouts de chandelles qu'il faut comparer aux milliards d'exonérations fiscales accordées aux grandes entreprises, sans aucun contrôle.

La plupart des personnes qui cumulent les deux allocations sont des chômeurs de longue durée handicapés. Beaucoup sont âgés. Ces personnes n'ont presque aucune chance de trouver du travail et touchent actuellement l'ASS dans son intégralité. Après le couperet de janvier, elles devront donc survivre avec 584 euros de moins par mois ! Une infamie.

Thomas Baumer

Loi "intégrale" : et les moyens ?

Le 21 septembre, a commencé à l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi dite « intégrale » contre les violences sexuelles. Mais, en dépit des intentions de ses auteurs, le manque de moyens alloués risque de vider cette loi de tout contenu.

La loi part du constat que « les violences sexuelles et sexistes constituent l'une des atteintes aux droits humains les plus massives et les plus tolérées en France ».

En effet, une femme sur deux a déjà été victime de ces violences, dont la moitié sont commises dans le cadre familial. Un autre marqueur social est le fait que, chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles, soit un enfant toutes les trois minutes. Trois enfants par classe sont

victimes d'une telle violence et, dans 80 % des cas, au sein de la famille.

Ces chiffres montrent combien la société, basée sur les rapports d'exploitation et de domination, garde des éléments de barbarie. Seul un enfant victime sur dix révèle les faits au moment où ils se produisent. Et seulement 2 % des victimes sont orientées vers des soins. L'immense majorité doit donc gérer seule les terreurs et les traumatismes qui en découlent jusqu'à

l'âge adulte.

Face à ce fléau, les moyens humains, en particulier de professionnels, pour la détection, l'écoute, l'accompagnement, le soin des victimes sont totalement insuffisants. Ils sont souvent aussi hors de prix pour elles ou leur famille.

Quant aux suites judiciaires, le meurtre de la jeune Lyhanna a mis sur la place publique le désintérêt, cumulé à l'absence de moyens, de la police et de la justice quant à la protection des jeunes victimes de prédateurs. De fait, seuls 3 % des agresseurs en matière de violences sexuelles sont condamnés ; le chiffre tombe à 1 % dans le cas



Manifestation du 8 juin en hommage à Lyhanna.

d'inceste.

Le 15 septembre, quand le Premier ministre, Le-cornu, a annoncé allouer 1,5 milliard d'euros à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et 2,6 milliards pour la protection de l'enfance, cela a été salué comme un premier pas par les associations. Mais le soir même, son cabinet annonçait que cela correspondait en fait aux moyens déjà engagés et pas

du tout à leur augmentation.

Les associations ont aussitôt indiqué que, si le budget alloué aux violences sexuelles est ainsi inchangé, l'ensemble de la loi « intégrale », sera vidé de sa substance.

Mais pour le gouvernement la lutte contre les violences sexuelles et sexistes se limite à faire des discours et des communiqués pour la galerie.

Christian Bernac

Permis de tuer : des manifestations réussies

Des dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup de jeunes, ont manifesté dimanche 20 septembre à Paris et dans de nombreuses villes contre la loi instaurant un « permis de tuer » pour les forces de police.

Cette loi prévoit que policiers et gendarmes soient d'office présumés en état de légitime défense lorsqu'ils font usage de leur arme, alors qu'aujourd'hui il leur

revient d'en faire la preuve. Ce serait désormais aux victimes ou à leurs proches de démontrer que les tirs policiers étaient effectués dans l'intention de blesser ou de tuer, et non pour répondre à une menace. Il est déjà bien rare que des policiers soient condamnés, mais cette loi le rendra pratiquement impossible.

La possibilité légale de faire usage de leur arme n'a cessé de s'élargir pour les policiers. En 2017, une modification de la loi les avait déjà autorisés à ouvrir le feu sur une personne « susceptible » de représenter un danger, alors qu'auparavant il n'y avait aucune loi spécifique les concernant. Ils devaient comme tous les citoyens prouver qu'ils étaient attaqués. Le

résultat ne s'est pas fait attendre : on a compté cinq fois plus de tirs qu'auparavant, en particulier sur des personnes prenant simplement la fuite à bord de leur véhicule. En 2025, la police a ainsi tué 49 personnes, dont 19 par des tirs d'arme à feu. Bien des manifestants du 20 septembre avaient en tête la mort de Nahel, tué à bout portant à Nanterre lors d'un contrôle routier en juin 2023, et voulaient faire qu'il ne puisse y en avoir des dizaines comme lui.

Cette loi « permis de tuer », soutenue par le gouvernement, la droite et le RN, a été adoptée le 7 juillet à l'Assemblée nationale et arrivera au Sénat en octobre. Il faut continuer à la combattre.

Daniel Mescla



Le 20 septembre à Paris.

Intimidation gouvernementale

Un projet de loi gouvernemental vise à rendre tous les participants à une « action collective violente » solidaires financièrement des dégâts.

Cette loi est présentée comme visant à garantir aux victimes une indemnisation effective en tenant pour responsable, jusqu'à hauteur de 10 000 euros, toute personne qui, même si elle n'a pas commis de dégradation, a participé à un rassemblement qui en a occasionné, après qu'elle a eu connaissance de l'ordre de dispersion donné par la police. Il est en effet plus facile d'arrêter, d'embarquer et de faire payer de simples manifestants, voire de simples badauds, que des casseurs

organisés.

On voit comment une telle loi aurait pu être utilisée contre les participants aux manifestations des Gilets jaunes sur les Champs-Élysées en 2018, dont nombre avaient été blessés par la police sans même qu'ils se soient rendu compte qu'ils étaient au milieu d'affrontements.

Le gouvernement a ajouté à cette proposition de loi un aspect visant les plus démunis : les sommes pourront être saisies sur les allocations familiales

et les aides personnelles au logement, ce qui serait une exception au principe d'insaisissabilité.

Comme bien d'autres lois clairement anti-pauvres, le gouvernement a déposé sa proposition d'abord au Sénat, où il est à peu près certain qu'elle sera votée, avant qu'elle soit examinée par l'Assemblée, où les débats peuvent être plus compliqués.

L'intention du gouvernement est évidente : en brandissant la menace financière, il voudrait décourager tous ceux qui veulent manifester leur mécontentement dans la rue.

Lucien Déroit

Lisez Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

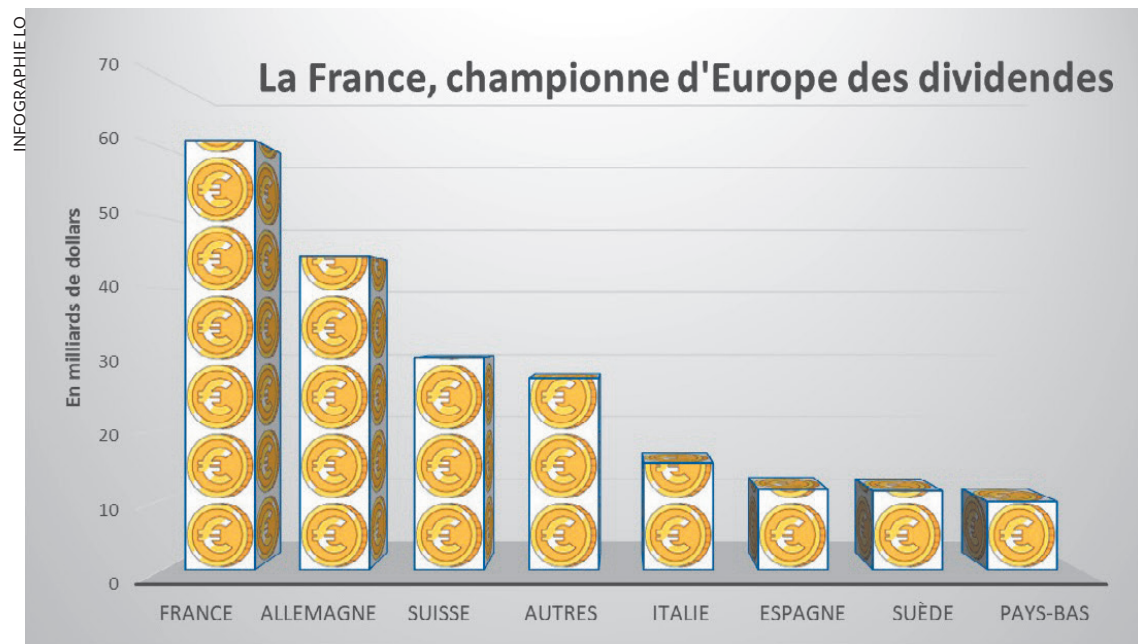
Au sommaire du n° 258 (septembre-octobre 2026)

- Présidentielle 2027
- La guerre en Ukraine
- Israël-Palestine
- Espagne, la gauche au gouvernement
- Cuba étranglée par l'impérialisme
- 80 ans de départementalisation
- 1918-1923 : l'Allemagne en révolution
- La Voie de Lénine

Prix : 3 euros – envoi contre cinq timbres.



CAC 40 : record de dividendes



Entre avril et juin 2026, les entreprises françaises cotées au CAC 40 ont arrosé leurs actionnaires de 61 milliards d'euros sous forme de dividendes.

L'année 2026 fait d'ores et déjà figure de nouvelle année record pour l'ensemble des capitalistes de

la planète, avec une augmentation générale de 7,3 % des dividendes versés, selon le rapport du gestionnaire d'actifs Janus Henderson Investors. Les multinationales

Cour des comptes : les milliards d'Amélie

Amélie de Montchalin, à la tête de la Cour des comptes, vient d'alerter les lecteurs du journal *Le Parisien* sur « l'envolée des intérêts de la dette » et l'urgence d'un budget 2027 qui prévoient comment les payer.

Bien que les lecteurs de *Lutte ouvrière* ne soient certainement pas à l'origine de cette dette, pas davantage que le reste de la population travailleuse, l'ancienne ministre des Comptes publics livre à qui veut l'entendre quelques pistes d'économies destinées à combler une partie du trou creusé par ces 80 milliards

d'intérêts pour l'année 2026.

Divine surprise, Amélie et la Cour des comptes estiment opportun d'augmenter les prélèvements sur le patrimoine des ménages les plus fortunés. Il faut dire que ce patrimoine a beaucoup grossi et s'est concentré entre les mains des 10 % de riches qui détiennent à eux seuls la moitié du total. Alors que les 30 % les plus pauvres ne possèdent que livrets d'épargne, voiture et équipements de la maison, les 1 % les plus riches ont un patrimoine composé d'immobilier, et surtout de placements.

On reste cependant bien loin même de la taxe Zucman qui suggérerait une taxation à 2 % du patrimoine des plus riches. Il n'est question que d'une « *taxe modérée mais progressive* » qui pourrait rapporter au

fisc 1,4 milliard d'euros, et ne concernerait que les placements personnels et non professionnels. Tout ce qui reste « dans l'entreprise » comme disent les patrons ne serait donc pas touché. Pas si naïve, la Cour des comptes suggère tout de même de taxer légèrement certaines holdings, ces regroupements de filiales dans un cadre commun qui permet « l'optimisation » fiscale.

Mais surtout, fidèles à Lecornu, au gouvernement, aux capitalistes qu'il sert, Amélie et sa Cour (des comptes) assènent comme une évidence la nécessité de coupes qu'elles évaluent à 20 milliards sur trois ans sur la masse salariale de la fonction publique, en taillant dans les effectifs comme dans les salaires. Il s'agirait donc de ne pas remplacer les travailleurs partant en retraite, de ralentir ou bloquer leur avancement et de geler une année de plus le point d'indice qui détermine leur salaire.

Pour simplifier leurs calculs, on pourrait leur suggérer de prélever les 54 milliards réclamés par Lecornu sur les indécentes profits patronaux.

Viviane Lafont

françaises se distinguent par leur prodigalité en arrivant deuxièmes, bien que loin derrière les États-Unis (177,2 milliards). En France, le groupe Bolloré remporte la palme du CAC 40 en versant 4,2 milliards d'euros pour à ses actionnaires. Il est suivi par le groupe pharmaceutique Sanofi dont le dividende, 4 milliards, est en hausse de 5,1 %

Le secteur bancaire, qui augmente les taux d'intérêt auxquels il consent à prêter de l'argent, se distingue par une constante augmentation de ses dividendes et de ses rachats d'actions. Dans cette dernière manœuvre, une entreprise rachète ses propres titres pour les supprimer, faisant mécaniquement monter le cours des actions restantes et enrichissant d'autant ses plus gros actionnaires.

Ce mécanisme n'a pas de frontières. Ainsi, les actionnaires d'Intesa Sanpaolo, le premier groupe bancaire d'Italie, récupéreront 95 %

des bénéfices réalisés par la banque en 2026 !

La tendance des groupes capitalistes à verser une partie de plus en plus importante de leurs bénéfices à leurs actionnaires est générale. Derrière la France, l'Allemagne se distingue avec 51,3 milliards d'euros déjà versés en 2026 ; or l'année a encore quelques beaux mois à venir et Continental AG annonce, par exemple, un dividende exceptionnel d'ici fin 2026 : 2,5 milliards seront prélevés pour ses seuls actionnaires sur les 3,1 milliards qu'a rapportés la vente de sa branche ContiTech.

Malgré le contexte de crise, de guerres et d'incertitude généralisée, les actionnaires continuent ainsi à piller l'économie et toute la société. Ils soulignent, non seulement le caractère parasitaire de leur système, mais aussi la nécessité de les exproprier.

Marlène Stanis

Voiture électrique : des profits branchés

EDF a conclu une convention avec le constructeur automobile chinois BYD selon laquelle, bien qu'endetté, le producteur d'électricité fera un chèque aux particuliers qui achèteront une voiture électrique de cette marque.

BYD voit ainsi le coût de ses voitures baisser pour les acheteurs, lui permettant de damer le pion à la concurrence tout en vendant à bon prix.

Mais précisément ses concurrents français, à savoir Renault et Stellantis, ont fait savoir au gouvernement, par l'intermédiaire de députés bien disposés à leur

égard, qu'ils voyaient d'un mauvais œil cette convention rendue publique début septembre. Immédiatement le ministre chargé de l'Industrie, Sébastien Martin, s'est exécuté : il a téléphoné au PDG d'EDF, nationalisé à 100 %, pour lui faire part de « *sa préoccupation quant à cette convention* ». Le cabinet du ministre ajoute que « *l'argent public des Européens doit d'abord soutenir notre base industrielle* ».

Le message est clair : si l'argent public peut servir à aider des industriels, c'est à condition qu'ils soient européens, et surtout français.

Lucien Déroit

Ils assurent leurs arrières

Pour 2027, les compagnies d'assurances annoncent des tarifs en forte hausse, en particulier pour l'assurance habitation. Les assureurs, riches à milliards comme AXA ou Allianz, évoquent les aléas climatiques, les incendies, etc. En fait, comme tous les requins

de la finance et de l'industrie, ils appliquent pour eux-mêmes l'échelle mobile des profits et des dividendes versés aux actionnaires. Et, au bout de la chaîne de tous les prix et tarifs en augmentation, le boulet est pour les assurés.

E.G.



Resto U : assez du sous-effectif !

Mardi 22 septembre, de très nombreux restaurants universitaires sont restés portes closes partout dans le pays. Les travailleurs étaient en grève pour dénoncer le manque de moyens face à l'explosion de leur charge de travail.



Attente devant le resto U de l'Esplanade à Strasbourg.

Depuis l'élargissement à tous les étudiants du repas à 1 euro, en mai dernier, la fréquentation des restaurants universitaires a grimpé en flèche sans que les moyens suivent. Du côté des salariés, en cuisine, au service ou en caisse, cela se traduit en surmenage, moins

d'un mois après la rentrée. « On comprend que les étudiants ont besoin des repas à 1 euro pour faire face au coût de la vie. Avec nos salaires qui tournent autour du smic, autant dire que nous aussi, nous ne bouclons pas nos mois », témoigne un commis de cuisine du campus

d'Amiens, qui ajoute : « On fait tout ce qu'on peut pour leur assurer des repas décents et des temps d'attente potables, mais c'est juste impossible. » Effectivement, là comme ailleurs, les étudiants doivent parfois faire une heure de queue pour manger, et doivent souvent choisir de sacrifier, soit le prochain cours, soit le repas.

Avec des centaines de repas supplémentaires à préparer et à servir, de nombreux resto U atteignent les limites de ce que peuvent supporter les travailleurs, mais aussi les installations sous-dimensionnées. Interrogé le 20 septembre, le ministre de l'Enseignement supérieur, Philippe Baptiste, a promis 143 millions d'euros pour 2027. Le gouvernement prétend ainsi financer le passage du prix du repas de 3,30 à 1 euro

et permettre aux restaurants universitaires d'investir dans de nouveaux équipements. Quand bien même l'argent promis deviendrait réalité, il resterait insuffisant devant une fréquentation en hausse constante.

Les syndicats réclament la création immédiate d'au moins 500 postes, en plus

des investissements en matériel, équipements, locaux et logistique. « Ils peinent à recruter vu le niveau des salaires », constatait une travailleuse du Crous, ce qui en faisait une raison supplémentaire de se joindre à la grève du 29 septembre pour réclamer l'augmentation des salaires.

Nadia Cantale

Lycée Utrillo – Stains : deux militantes sanctionnées



Rassemblement de soutien aux deux enseignantes d'Utrillo.

Plus de 300 personnes se sont rassemblées jeudi 17 septembre devant le rectorat de Créteil pour soutenir deux enseignantes du lycée Utrillo à Stains, en Seine-Saint-Denis.

Sabrina Mahloufi et Julie Léonis, toutes deux militantes actives de la CGT éducation, sont menacées d'une mutation. C'est une sanction qui ne dit pas son nom puisque les deux professeures ne peuvent pas la contester. Ces enseignantes ont alerté leur hiérarchie sur des propos sexistes et racistes d'un de leurs collègues.

Le proviseur avait aussi été alerté à de nombreuses reprises, par les familles comme par les élèves, en vain. Mais quand une enquête administrative a été ouverte, elle s'est retournée contre les deux professeures qui avaient lancé l'alerte.

Le 28 août, toutes les deux ont reçu une lettre les convoquant au rectorat pour une « mutation dans l'intérêt du service ». Dès le 3 septembre, jour de la rentrée des élèves,

70 enseignants, CPE et surveillants ont décidé de faire grève pour soutenir leurs collègues. Et plus de 200 parents, enseignants, élèves les ont accueillies devant les grilles du lycée. Cette sanction déguisée révolte et une pétition a été lancée par d'anciens élèves dans la ville pour soutenir les deux enseignantes, très appréciées.

Les représentants du rectorat ont affirmé à la délégation syndicale reçue le 17 septembre que cette mesure n'avait rien à voir avec le signalement fait par les deux collègues. En fait, malgré les propos du ministre de l'Éducation, qui dit faire de la lutte contre les violences sexistes une priorité, le recteur se montre surtout soucieux de sanctionner deux militantes actives qui travaillent depuis des années dans ce lycée.

Une nouvelle grève et un nouveau rassemblement étaient prévus jeudi 23 septembre devant le rectorat au moment où les deux enseignantes devaient être reçues.

Aline Urbain

Le Porge : des discours sur les cendres

Après le socialiste Olivier Faure, le candidat de droite David Lisnard et François Ruffin, Marine Le Pen était en déplacement jeudi 17 septembre au Porge, la commune de Gironde où ont brûlé près de 200 habitations cet été.

Surjouant l'émotion en permanence, Le Pen a dit avoir voulu, avec cette visite, « toucher le chagrin du doigt », pourvu que ce soit devant les caméras... Entourée d'une nuée de journalistes, elle a pu se mettre en scène pendant plusieurs heures devant des habitants sinistrés qui ont exprimé leur désarroi, mais son discours ne différait guère de celui de Lecornu et de Macron. Comme eux, elle a rendu hommage aux pompiers et en a appelé à la

« solidarité nationale » pour aider les sinistrés. Comme Lecornu en août, elle a critiqué les délais trop longs pour délivrer les permis de construire et les assurances trop lentes à débloquent les fonds. Entre deux vidéos, Le Pen a donc surtout enfoncé des portes ouvertes. Il n'était bien sûr pas question pour elle de dénoncer les grandes entreprises, qui comme Total ou Exxon sont responsables du réchauffement climatique et font brûler la planète. C'est que

le RN a une longue tradition climatosceptique, défendant sur ce terrain aussi les intérêts du grand patronat. Il n'était même pas question de promettre de réels investissements pour les pompiers. Le Pen a donné des gages au Medef, alors pas question pour elle de remettre en cause les dizaines de milliards consacrés à la production du Rafale au détriment des services publics.

Le lendemain, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, était à Bordeaux pour présider une cérémonie d'hommage aux deux sapeurs-pompiers morts en intervention le 21 juillet à Mérignac. Plusieurs centaines de personnes étaient là, partageant leur émotion, sans être dupes de l'opération politique du ministre de l'Intérieur. Bien des présents auraient voulu dénoncer le manque de matériel, les salaires insuffisants et exprimer leur solidarité avec les pompiers qui sont toujours en grève dans l'agglomération. Une des participantes a résumé : « Derrière les beaux discours, où sont les actes ? ».

Serge Benham



Les habitants du Porge venus huer Lecornu lors de sa visite le 17 août.

Moyen-Orient: le chaos s'étend

Samedi 19 septembre, des missiles tirés par les rebelles yéménites Houthis ont frappé à deux reprises Ryad, la capitale de l'Arabie saoudite, ainsi que des installations de l'Aramco, la principale compagnie pétrolière saoudienne, situées à Yanbu, un port sur la mer Rouge.

Cette nouvelle escalade intervient après la reprise, à la mi-septembre, du conflit qui oppose le gouvernement yéménite officiel, soutenu par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, aux milices pro-iraniennes des Houthis. Progressant très rapidement, celles-ci sont parvenues à prendre le contrôle de tout le littoral bordant la mer Rouge, renforçant leur emprise sur le détroit de Bab el-Mandeb, sur la route qui relie l'Asie à l'Europe via le canal de Suez. La possibilité que ce détroit puisse être fermé a fait bondir les prix du baril de pétrole, une flambee qui menace d'aggraver encore la crise économique mondiale.

Selon le *New York Times*, après les attaques sur Ryad, le prince héritier Mohammed ben Salman, dirigeant de fait de l'Arabie saoudite, a « imploré [le président américain] d'intervenir pour freiner l'avancée rapide » des Houthis. Pour la deuxième fois en quinze jours, Trump s'y est refusé, déclarant, dimanche 20 septembre, comme pour justifier sa décision, que les Houthis auraient accepté de ne pas s'en prendre aux États-Unis.

Pour tenir compte de l'hostilité à la guerre d'une grande partie de la population américaine alors que les élections de mi-mandat ont lieu début novembre, Trump veut éviter d'engager de nouvelles

opérations militaires. Il abandonne ainsi son allié saoudien après l'avoir mis dans une situation difficile. La reprise des combats au Yémen est en effet une conséquence directe du déclenchement par les États-Unis de la guerre contre l'Iran.

En se lançant dans cette aventure guerrière, Trump voulait réaffirmer la toute-puissance de l'impérialisme américain. La démonstration a tourné court car le régime iranien s'est maintenu. Il est même sorti renforcé de l'épreuve, en prenant le contrôle du détroit d'Ormuz, sans que Trump soit capable de l'empêcher pour le moment.

Cet échec et les imprévisibles revirements de Trump avaient incité l'Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie à conclure, au début du mois d'août, un pacte de défense visant à les rendre plus indépendants de leur allié



traditionnel américain en prévoyant que « toute attaque armée contre l'un des trois États sera considérée comme une attaque contre eux tous ».

Ces manœuvres diplomatico-militaires préparent et annoncent de nouvelles escalades qui seront payées chèrement par les peuples de la région. Au Yémen, l'intensification des combats depuis la mi-septembre a déjà fait des centaines de morts et, selon l'ONU, plus de 110 000 déplacés dans un pays ravagé par la guerre depuis 2015 et plongé depuis des années

dans une des pires crises humanitaires dans le monde.

Ce chaos de plus en plus généralisé aux conséquences dramatiques ne tient pas seulement à la personnalité de Trump et à ses choix aventureux. C'est la forme que prend aujourd'hui la domination de l'impérialisme, un système où une poignée de grandes puissances s'affrontent pour le pillage des richesses et qui est incapable d'offrir un autre avenir à l'humanité que l'aggravation des crises et des guerres.

Marc Rémy

États-Unis: mobilisations contre les data centers

Aux États-Unis, les protestations contre la construction de data centers se multiplient. Dans plusieurs États, sur la côte est, dans le Midwest, au Texas, ou encore en Californie, des centaines de milliers d'habitants s'organisent.

Entre juin et août, quelque 220 nouveaux groupes locaux se sont ainsi constitués, s'ajoutant à des centaines d'autres qui, ici et là, s'organisent. Un sondage indique que deux tiers des Américains s'opposent à une construction près de chez eux.

Les data centers ne sont

pas nouveaux, certains remontent aux années 1990 et aux débuts d'Internet, mais ils se multiplient maintenant au rythme du développement de l'intelligence artificielle (IA). À travers le pays, il y aurait aujourd'hui environ 2 600 data centers, dont la construction est dopée par

l'afflux de centaines de milliards de dollars de capitaux vers l'IA. Les notables locaux plaident souvent pour la construction de ces centres de stockage de données, qui drainent des rentrées fiscales. Ils mettent aussi en avant les emplois créés par leur construction puis par leur fonctionnement. Mais les habitants voient d'autres conséquences : ces équipements demandent des quantités colossales d'électricité et d'eau. Quelque 20 % des

data centers utilisent des cours d'eau dont le niveau est déjà trop bas. Pour fonctionner, il leur faut souvent des centrales électriques, qui elles-mêmes ont besoin de grandes quantités d'eau. Un data center de taille moyenne consomme 1,1 million de litres d'eau par jour, autant qu'il en faut pour un quartier d'un millier de foyers. Aujourd'hui, les data centers représentent environ 6 % de la consommation électrique totale des États-Unis, et 2 % au niveau mondial, une part qui ne cesse d'augmenter. Le data center de 11 hectares que Microsoft a fait construire à Mount Pleasant, dans le Wisconsin, et que l'entreprise présente comme le plus grand au monde, devrait consommer l'équivalent de la production de trois ou quatre réacteurs nucléaires, plus que toute la ville de Los Angeles.

Dans son édition du 14 septembre, le journal trotskyste *The Spark* rapporte comment, lors d'une réunion organisée par l'université du Michigan sur son projet de construction d'un data center à Ypsilanti, dans cet État, des dizaines d'habitants se sont rassemblés pour protester. Si l'université parlait initialement d'« équipement

informatique de haute performance », censé aider la recherche contre le cancer, la démence sénile, la maladie d'Alzheimer, il s'avère qu'elle compte en réalité l'utiliser en collaboration avec le Laboratoire national de Los Alamos, connu pour ses recherches sur les armes nucléaires.

Le data center devait être construit sur 8 hectares de terrain, il est maintenant question de 58 hectares. L'université du Michigan est riche, mais le quartier où elle veut construire son centre est plutôt pauvre, et les habitants redoutent que leurs ressources en eau soient menacées, que les tarifs de l'électricité augmentent, que les nuisances sonores se multiplient et que la valeur de leur logement diminue en conséquence.

Ces habitants ont manifesté avec ceux d'une ville voisine, Van Buren, où Google veut aussi construire son data center. Ils ne s'opposent pas au progrès technique, mais au fait qu'en son nom, des entreprises ou des institutions dégradent leurs conditions d'existence et mettent en péril leurs ressources, pour le profit ou pour l'armée.

Michel Bondelet



Le data center de Mount Pleasant.

Russie : une parodie d'élections

Les élections législatives du 18 au 20 septembre en Russie, les premières depuis qu'a éclaté la guerre en Ukraine, ont été conformes à ce qu'en attendait le Kremlin.

Le parti de Poutine, Russie unie, a obtenu plus des deux tiers des 450 députés à la Douma d'État. Cette majorité écrasante lui permet de gouverner sans craindre une Assemblée nationale au rôle uniquement décoratif, où siègent, en outre, quelques dizaines d'élus de partis liés au pouvoir, tels le KPRF, un parti va-t-en-guerre qui se dit communiste, et LDRP, un parti « libéral » ultranationaliste. Ce résultat permet surtout à Poutine de se targuer d'une adhésion massive à sa politique et à sa guerre en Ukraine.

Juste après la fin de l'Union soviétique, la « nouvelle Russie », qui faisait alors les yeux doux à l'Occident, avait adopté un système électoral multipartite laissant une petite dose d'incertitude quant aux résultats des scrutins. Ce changement de décorum n'avait bien sûr pas fait disparaître les vieilles habitudes au sommet, et des échauffourées éclataient parfois dans les bureaux de vote, des électeurs ayant pris des membres des autorités la main dans le sac, c'est-à-dire dans l'urne qu'ils étaient en train de bourrer.

Depuis, le Kremlin a mis bon ordre à ces désagréments. Un temps tolérés sur les lieux de vote, les observateurs de

l'opposition y sont désormais interdits. Quant à la vidéo-surveillance, garante de la « sincérité du scrutin », elle est devenue inaccessible depuis 2021. Et les membres des commissions électorales, pourtant choisis par le pouvoir, ont perdu même leur petit rôle consultatif en cas « d'incident » de vote dûment constaté.

Pour faire bonne mesure, le pouvoir a étalé le vote sur trois jours. Cela lui a donné plus de temps pour « ajuster » les choix exprimés par les électeurs, les instances électorales préparant très à l'avance les suffrages à attribuer selon des directives centrales. Revers de la médaille, cela permet de ne pas aller voter si l'on prend un week-end de trois jours, les enfants n'allant plus à l'école, devenue centre de vote. D'où une innovation qui se généralise : le vote électronique permettant de s'absenter et d'accomplir quand même son « devoir patriotique », une injonction martelée par la propagande. Les autorités peuvent aussi plus facilement savoir pour qui penche l'électeur – surtout quand il a dû voter sur un écran géant à la vue de tous !

Beaucoup ont d'ailleurs reçu un SMS du bureau des élections ou une « invitation »

de leur patron à passer au vote électronique. À Moscou, des employés de la mairie ont été mis à contribution : chacun devait trouver et désigner cinq volontaires pour assurer ce vote...

Le Kremlin, comme d'autres régimes autoritaires de par le monde, a tous les moyens pour obtenir des élections qu'elles lui donnent les résultats qu'il a décidés par avance. Mais le principal problème pour lui était la participation au scrutin. En effet, quel que soit le chiffre de participation qu'il proclame – un record, 59 % – les autorités savent que, surtout dans les grandes villes, et notamment dans les entreprises, beaucoup d'électeurs ne sont pas allés voter et l'ont dit.

Poutine et son lieutenant Medvedev ont beau claironner que ces législatives sont un succès, qu'elles « rapprochent le pays de la victoire » en Ukraine, autre slogan électoral du Kremlin, la réalité n'est pas aussi riante pour lui.

Déjà, le dernier jour des élections, une attaque de drones ukrainiens sur Moscou et d'autres régions a fait plusieurs morts, des dizaines de blessés et détruit des objectifs stratégiques, rappelant que chacun se retrouve face à la guerre et que la clique du Kremlin, malgré toutes ses rododromes, est incapable d'en protéger sa population.

Les deux instituts de sondage officiels notent une chute inédite de la cote de Poutine, une lassitude de la guerre qui se généralise. Ces derniers jours, ces organismes signalaient que la population classait comme principaux faits marquants des derniers mois les attaques de drones sur les villes russes, la pénurie de carburants et les incendies géants de raffineries.

Et il ne fait pas de doute que la situation des classes populaires ne va pas s'améliorer. Dès le 1^{er} octobre, les charges liées au logement vont augmenter de 15 à 20 % selon les régions. Alors que des entreprises réduisent les payes, et dans tous les cas ne les augmentent pas au rythme d'une inflation qui s'emballe, on entend parler de travailleurs qui réclament des arriérés de salaires, et parfois en obtiennent le paiement, qui protestent contre des menaces de fermeture

d'usine, de services publics. Comme souvent en pareil cas, les femmes sont les premières à en faire les frais : la KTR (Confédération russe du travail) signale que l'écart salarial entre travailleuses et travailleurs, qui avait récemment un peu diminué, s'envole à nouveau, atteignant une moyenne de 33,7 %.

Alors, même si Medvedev, le chef du parti poutinien, dit vrai quand il déclare qu'il n'est pas question d'une mobilisation générale, le Kremlin n'a à offrir que du sang et des larmes à la population. Et le fait d'avoir laissé une centaine d'indépendants concourir aux législatives sur plus de 4 500 candidats, non seulement ne présentait aucun risque pour lui, mais ne peut donner le change. Les gouvernants, les nantis et les possédants du système russe ne méritent que d'être renversés.

Pierre Laffitte



Immeuble attaqué par un drone ukrainien, près de Moscou le 20 septembre.

Colonialistes des deux côtés de l'Atlantique

Trump voudrait mettre la main sur le Groenland et

a publié une carte de l'Amérique du Nord aux couleurs

des États-Unis englobant le Canada, les Antilles et Saint-Pierre-et-Miquelon. Macron s'est donc rendu dans cet archipel français pour réaffirmer la souveraineté française.

Quand Trump convoite le Groenland, c'est une atteinte à la souveraineté des peuples. Mais quand Macron défend les possessions héritées de l'empire colonial français, c'est au nom du droit international. L'impérialisme est plus facile à dénoncer quand c'est celui du voisin !

E.G.



La carte publiée par Trump.

Beau geste contre mauvaises odeurs

La campagne anti-migrants en Espagne bat son plein après qu'en août des dizaines de milliers de Marocains ont tenté de rejoindre Ceuta. La ligue de football espagnole s'est jointe à l'opération, en faisant porter aux joueurs un tee-shirt floqué d'un slogan de soutien aux habitants de Ceuta.

Le FC Barcelone a refusé de se mettre au garde-à-vous, ainsi que trois joueurs du Real de Madrid : M'bappé, Vinicius et Konaté. Même si le geste ne suffira pas à clouer le bec à ceux qui, jusqu'au gouvernement, remuent les préjugés, il apporte un peu d'air frais...

E.G.

Logement: le vrai problème et les fausses réponses

Le nombre de ménages en attente d'une HLM est de 2,9 millions, en augmentation de près de moitié en dix ans.

Si la crise du logement s'aggrave, c'est qu'il y a d'un côté la faiblesse des salaires et de l'autre les capitaux

qui s'investissent dans la construction et l'immobilier sans rapport avec les besoins les plus urgents, dans

le seul but d'une rentabilité financière. Les loyers du secteur privé sont pour la plupart bien supérieurs à ce que peuvent payer les classes populaires.

Même, avec un salaire relativement élevé par rapport à la moyenne, il est de plus en plus difficile d'acheter à crédit ou de louer au centre des agglomérations, ce qui conduit nombre de ménages à rester en HLM plus longtemps. Les entrées de nouveaux locataires s'en trouvent ralenties. Au-delà de cet engorgement, ce qui est en cause est l'incapacité du marché de l'immobilier à loger les classes populaires, une carence que les HLM pallient de moins en moins, car l'État a supprimé les aides destinées à soutenir leur construction. Les organismes HLM réduisent la voilure et empruntent

d'avantage aux banques.

Pour mettre fin à la pénurie de logements accessibles aux classes populaires, qui est au cœur même du fonctionnement du capitalisme, il faut non seulement augmenter les salaires mais imposer aux sociétés du bâtiment comme Bouygues ou Vinci de construire davantage et de vendre à prix coûtant, sous peine d'expropriation.

Sur cette question du logement, Le Pen, qui en a fait le sujet de son discours de rentrée, ne menace ni les capitalistes ni les promoteurs, mais les travailleurs immigrés, y compris ceux qui se cassent le dos à travailler dans le bâtiment. Elle veut en effet leur interdire l'accès à une HLM et, pour ceux qui y sont déjà, les priver d'APL, pour voler au secours du budget de l'État sans

aucun bénéfice d'ailleurs pour ceux qui continueraient à les toucher. Ce serait attiser la division entre travailleurs sans toucher aux racines de la pénurie de logements et de la cherté des loyers.

Le Pen veut aussi supprimer l'obligation, déjà bien légère, faite aux collectivités locales, de construire des logements sociaux là où il en manque, une façon de satisfaire les propriétaires bien installés, auxquels elle promet de plus qu'ils pourront mettre en location toutes les passoires thermiques, sans aucune obligation de travaux.

Derrière l'ignoble « préférence nationale », il y a une nette préférence sociale de Le Pen pour la propriété privée et le pouvoir de l'argent.

Jean Sanday



APL: une baisse scandaleuse

Le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, a confirmé, le 19 septembre, le projet de geler les aides personnalisées au logement (APL) en 2027. Cette mesure amputerait le pouvoir d'achat de près de 3 millions de personnes.

Les gouvernements successifs se sont tous attaqués à l'APL, s'en prenant d'abord à une partie de la population avant de s'en prendre à tout le monde. Depuis le 1^{er} juillet, ce sont les étudiants non européens qui sont privés d'APL. Cette mesure infâme, adoptée dans le cadre de la loi de finances pour 2026, puis validée par le Conseil constitutionnel en février, instaure ainsi la préférence nationale chère à Le Pen, et permet à ce gouvernement de faire de l'œil à son électorat.

Les autres étudiants sont à leur tour dans le viseur du gouvernement. Un rapport de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales propose en effet d'intégrer les revenus des parents dans le calcul des aides au logement versées aux étudiants rattachés à leur foyer fiscal. Cette mesure, si elle était retenue dans le budget 2027, ferait baisser l'aide pour 310 000 familles, et la supprimerait totalement

pour 200 000 autres. Et, à cette attaque, s'ajoute donc désormais le possible gel de toutes les APL.

Alors que les loyers pèsent lourdement sur les budgets des familles, que de plus en plus de travailleurs, en activité ou retraités, vivent sous le seuil de pauvreté, que les dossiers de surendettement continuent de se multiplier, annoncer le gel des aides au logement est scandaleux. Les salaires et les retraites sont quasiment bloqués, un nombre croissant de locataires se trouvent au chômage, ou survivent en faisant divers petits boulots qui ne leur assurent pas de salaire régulier.

Et le ministre du Logement ose parler d'« un petit effort [...] demandé à tout le monde ». Le gouvernement s'apprête au contraire, une fois de plus, à faire les poches aux travailleurs pour que le grand patronat puisse continuer à profiter.

Aline Retesse

Canicules: conséquences mortelles

L'Agence Santé publique France a constaté 8 124 décès attribuables aux différents épisodes caniculaires qui ont marqué cet été.

Moindre que celui de 2003, ce bilan effroyable est pire que celui de l'été 2022. En 2026 des records de température ont été battus dans de nombreuses localités.

En fait, les études annuelles sur les effets des canicules portent sur la période du 1^{er} juin au 15 septembre. Or, en 2026, le premier épisode caniculaire a frappé fin mai et ses conséquences ne rentrent pas dans ce bilan.

Les raisons de cette hécatombe sont nombreuses. Les Ehpad et les hôpitaux sont loin d'être bien équipés en chambres climatisées. La ministre de la Santé était très fière d'annoncer début août que 33 000 appareils de climatisation mobile avaient été livrés aux hôpitaux. Or non seulement ils ont manqué lors des trois premières canicules, l'été et lors des étés précédents, mais ils sont bien moins performants que les installations intégrées. On meurt de chaleur même dans les lieux médicalisés.

La situation est encore pire dans les logements, où ont eu lieu les trois quarts des morts liées à la chaleur. Les petits appartements sont

rarement traversants, ne permettant pas une bonne évacuation de la chaleur la nuit. De très nombreuses HLM manquent de volets ou de stores, obligeant les familles populaires à vivre dans des bouilloires. Le « confort d'été », qui peut être en fait une question de survie, ne fait pas partie des « critères de décence » minimum autorisant un propriétaire à louer légalement un logement.

Récemment l'État s'est évertué à couper dans les crédits, comme dans ceux de MaPrimeRénov' qui pourraient permettre d'équiper les logements pour faire face au réchauffement

climatique, ou dans ceux prévus pour adapter les écoles à la chaleur.

Lors de ses vœux fin 2022, pour expliquer son impuissance, Macron avait déclaré: « Qui aurait pu prédire la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ? » C'était une piètre excuse. Mais quatre ans plus tard, il ne cherche même plus d'excuse.

Si le réchauffement est un phénomène mondial, rien d'important n'a été entrepris par l'État pour faire face à ses conséquences ni pour contraindre les capitalistes à réparer les dégâts causés par leur système économique. Plus de 8 000 personnes l'ont payé de leur vie cet été.

Lucien Détoit



Système D à l'hôpital Trousseau en pleine canicule.

Visite du pape : la communion des médias

La visite du pape, du 25 au 27 septembre, de Paris à Metz en passant par Lourdes, a été aussi soigneusement montée en épingle par les médias, et toutes les voix autorisées du conformisme social, que les concerts de Céline Dion ou les Jeux Olympiques.

Là encore, les finances publiques, les fonctionnaires, les rues et les places sont gracieusement mis à la disposition d'intérêts privés. Si la dépense de l'État est encore inconnue, l'Église de France demande 27 millions d'euros à ses fidèles et la ville de Metz y va de 500 000 euros sur le budget municipal. L'occupation médiatique et urbaine est colossale : aéroports sécurisés, stations de métro

fermées, stades et églises surveillés, service continu sur toutes les chaînes, etc. Bien des commentateurs habitués à protester au nom de la laïcité contre les « signes extérieurs », les prières publiques, la propagande religieuse lorsqu'il s'agit de l'islam, se précipitent pour baiser la mule du pape. Les plus hautes autorités de l'État, depuis le président Macron jusqu'au maire LFI de Saint-Denis, apporteront

au chef de l'Église, en plus de leurs subventions, le salut de la République française indivisible et laïque. Les écoles catholiques feront du 25 septembre une journée banalisée obligatoire pour parler du pape et de sa religion. Tous les élèves, chrétiens ou non, sont tenus d'y participer, tous les enseignants, dont la plupart sont fonctionnaires, sont tenus de l'organiser.

Ce tintamarre célébrera trois jours durant une Église qui fut toujours du côté de l'ordre, bénissant les guerres et couvrant bien des ignominies, de l'esclavage à la colonisation. Il est vrai que ces derniers temps, les papes de Rome se donnent le visage d'apôtres de la paix. Cela détonne par rapport aux autres dirigeants du monde, ce qui n'est à vrai dire pas bien difficile vu l'unanimité de ceux-ci dans la folie guerrière. Il est donc probable que beaucoup viendront pour entendre une parole aux accents pacifistes. Mais il ne s'agit pas seulement d'une parole impuissante : elle sert au fond à couvrir d'un voile blanc la noirceur d'un monde et tend à le conserver tel qu'il est. Comme depuis deux mille ans.

Paul Galois



Le pape lors de son investiture à Rome en mai 2025.

L'Hôtel-Dieu, le mal nommé



Lors de sa visite, le pape a prévu de se rendre à Notre-Dame de Paris. Or juste à côté se trouve l'Hôtel-Dieu, qui a finalement gardé des services hospitaliers après avoir été menacé de voir disparaître un tiers de sa surface dans les mains de promoteurs.

Vendredi 25 septembre, pour permettre au pape de circuler tranquillement sur le parvis de la cathédrale, les autorités policières ont chamboulé le fonctionnement de l'hôpital, ne gardant ce jour-là que les services non programmés, à savoir les Urgences, le Smur ou la psychiatrie.

Les consultations ont par conséquent été

reportées à des dates ultérieures. Cette désinvolture a de quoi susciter la colère des patients, quand on sait qu'il faut trop souvent attendre des semaines, voire des mois, pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste, et encore plus quand il s'agit d'avoir accès à un scanner ou une IRM. Cela risque en plus de faire courir un risque aux patients porteurs de maladies graves qu'il serait urgent de traiter.

Les soignants, quant à eux, sont incités à prendre un jour de congé ou de RTT ce vendredi, à leurs frais évidemment. De quoi en faire une jaunisse !

Marianne Lamiral

Urgences psychiatriques : patients sacrifiés

Le 10 septembre, le rapport des services du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) a été publié au Journal officiel.

Quinze services d'urgence d'hôpitaux de Paris et de la banlieue parisienne ont été visités pour évaluer l'accueil de malades psychiatriques.

Le rapport alerte d'abord sur l'augmentation du nombre de patients accueillis aux Urgences pour des troubles psychiatriques. Entre les premiers semestres 2025 et 2026, leur nombre est passé de 3 002 à 3 957.

Comme pour tous les patients, la durée d'attente aux Urgences devient vertigineuse, passant de 29 heures 45 à 39 heures 45 en moyenne. Un service a rapporté au CGLPL une

attente de neuf jours pour un malade. Certains patients, confrontés aux délais d'attente, renoncent à toute consultation.

Des patients se retrouvent hospitalisés aux Urgences sans leur consentement, le CGLPL parlant de « rétention arbitraire ». Ceux jugés dangereux pour eux-mêmes ou pour les autres sont contentionnés, c'est-à-dire attachés à un brancard, pratique qui doit respecter un cadre légal difficile à garantir au regard de la situation des Urgences. En plus de la contention physique, la contention chimique est souvent administrée. « J'ai eu des patients dangereux

qu'on n'a pas détachés pendant dix jours, sous neuroleptiques à des doses très fortes. On me demande de faire des choses que je ne sais pas faire. Je ne suis pas psychiatre », alarme le chef des Urgences d'un hôpital de banlieue.

Le rapport dénonce le fait que les mineurs de 16 à 18 ans peuvent connaître les mêmes traitements, et, faute de lits adaptés en pédopsychiatrie, sont orientés vers des unités psychiatriques pour adultes, ce qui est normalement interdit.

Dominique Simonot, directrice du CGLPL, est très claire dans ses conclusions : « il manque 30 à 40 % de soignants en psychiatrie ». Il manque aussi des lits aux Urgences. Le ministère de la Santé a accès aux

conclusions de l'enquête depuis le 24 juillet. Rien ne se passe depuis, et rien ne se passera puisque pour le gouvernement, la seule

urgence est de faire des milliards d'économie pour continuer à arroser les capitalistes d'argent public.

Boris Savin



Grève à l'hôpital psychiatrique de Montfavet contre la baisse des moyens.

29 septembre : travailleurs du public et du privé, tous ensemble !

Seuls les agents de la fonction publique ont d'abord été appelés à faire grève le 29 septembre par les organisations syndicales.

Mais dans le privé, de plus en plus de militants et de travailleurs ont parlé à juste titre de s'y joindre, en particulier sur la question des salaires.

Dans le public, les raisons de la colère augmentent jour après jour. Parmi celles-ci, il y a bien sûr la question des effectifs et des moyens, partout insuffisants, que ce soit à l'hôpital, dans les écoles ou chez les pompiers. Les effectifs de fonctionnaires utiles à la population sont rabotés, année après année, par les coupes budgétaires gouvernementales et le seront encore si le monde du travail laisse passer les projets de Lecornu pour 2027. Mais

après l'annonce du gouvernement d'un nouveau gel du point d'indice, qui sert à déterminer les rémunérations des fonctionnaires, la colère se focalise maintenant sur la question des salaires. Depuis 2017, les fonctionnaires ont déjà perdu plus de 16 % de pouvoir d'achat du fait des gels successifs du point d'indice. Si la décision gouvernementale passe, ce sera une nouvelle baisse de 3 % l'an prochain, l'équivalent de deux milliards puisés directement dans leurs poches.

Cette question des salaires ne préoccupe pas seulement les travailleurs des services publics.

L'augmentation des prix des carburants et des produits alimentaires rend évidente la nécessité d'imposer des augmentations de salaires partout, dans le public comme dans le privé. Dans des entreprises comme Safran, des militants font circuler des pétitions, largement signées, pour l'augmentation des salaires. Dans le commerce, la CGT a appelé à la journée du 29 en mettant en avant des revendications salariales. Dans plusieurs départements, des militants CGT de la métallurgie ont estimé nécessaire d'appeler le secteur privé à participer au 29. Chez Dassault, des militants défendent l'idée d'imposer de nouvelles négociations salariales. La question



En 2009 lors de la grève générale en Martinique contre la vie chère.

des salaires doit être posée dans toutes les entreprises du pays et à l'échelle de l'ensemble de la classe ouvrière. Avec l'augmentation du coût des carburants et l'inflation qui s'ensuit, tous les travailleurs sont rackettés. Les patrons peuvent répercuter la hausse du coût des carburants sur les prix de leur propre production, alors que les salaires, eux, sont bloqués. Imposer leur augmentation est une question de rapport de force avec le patronat et l'État à son service, et se mobiliser tous ensemble est une nécessité.

Les syndicats, surtout préoccupés par les élections à venir à l'automne dans la

fonction publique, n'ont pas voulu faire de cette journée du 29 septembre un objectif pour l'ensemble du monde du travail. La plupart du temps, leurs appels aux travailleurs du privé se bornent à leur demander de soutenir la lutte pour de meilleurs services publics. Ce n'est pas faux, mais comme le disent de nombreux militants, il faut aller au-delà. Dans le secteur public et dans le secteur privé, les revendications doivent être communes : pas un salaire ne doit être en-dessous de 2 200 euros net et quand les prix augmentent, les salaires doivent suivre.

Serge Benham

Stellantis – Poissy : un grave accident, la direction responsable

Lundi 21 septembre, un accident très grave a eu lieu dans l'atelier d'emboutissage de l'usine Stellantis de Poissy, dans les Yvelines.

Lors de travaux de démontage d'une presse, un ouvrier a chuté et s'est retrouvé coincé par un vérin hydraulique de huit tonnes. Alors qu'il hurlait de douleur, les secours ont mis deux heures pour le désincarcérer. Transporté à l'hôpital en urgence absolue, il a dû être amputé d'une jambe et d'autres séquelles sont sans doute à venir. À l'âge de 35 ans, il restera handicapé à vie.

La nouvelle s'est répandue très rapidement dans l'usine et même à l'extérieur, créant une grande émotion parmi les travailleurs. Le chantier a été bloqué et mis sous scellé

le temps des enquêtes de la police scientifique et de l'inspection du travail. Mais pour tout le monde l'évidence est là : c'est bien Stellantis qui est responsable de ce drame. En effet, c'est la direction de Stellantis qui a choisi de sous-traiter les travaux de démolition à la société AIS. Celle-ci les a elle-même sous-traités à une autre société, Verger, qui à son tour les a confiés à l'entreprise EMCEI, cette dernière les sous-traitant à une dernière société, Bagalov, qui employait le travailleur victime de l'accident. La politique du patronat, y compris d'un groupe multimilliardaire comme

Stellantis, est toujours la même : sous-traiter les travaux pour faire baisser les coûts et avoir le beurre et l'argent du beurre.

Au mois d'août un incident grave avait déjà eu lieu quand un pont roulant, en déplaçant une charge trop lourde, s'était fissuré, heureusement sans faire de blessés. À l'époque, la direction n'avait pas informé le CSSCT – Commission santé, sécurité et conditions de travail – et avait laissé le chantier continuer.

Comme après chaque accident, la direction cherche par tous les moyens à se protéger en faisant retomber la responsabilité sur le sous-traitant. C'est pourtant bien elle qui est entièrement responsable de l'organisation du travail et de la sécurité des travailleurs qui sont dans son usine, qu'ils soient sous-traitants ou pas.

Comme toujours, ce sont les travailleurs qui prennent réellement des risques et jouent leur peau au travail et les patrons qui encaissent les profits.

Correspondant LO



Entrée des usines à Poissy le 21 septembre.

Nos lecteurs écrivent :



Fabuleuses aventures à France Travail

Je suis à la recherche d'un emploi dans le domaine de l'industrie, en manutention. Je suis donc inscrite à cette incroyable institution qu'est France Travail

Entre les rendez-vous qui sont des leçons de morale et les formations inutiles qui ne servent qu'à nous remettre en question et à nous faire perdre du temps, on sent bien que France Travail cherche juste une excuse pour radier les demandeurs d'emploi.

J'ai dû aller à deux convocations par mois pour qu'on me rabâche simplement que le problème venait de moi. J'y ai entendu des remarques déplacées sur le fait de ne pas être mariée, de ne pas avoir d'enfants et de ne pas avoir le permis de conduire, comme si cela devait être mon but dans la vie.

On nous fait suivre des formations bidon, style « Formation confiance en soi », pour nous faire passer pour des fainéants. Mais ce ne sont pas les

travailleurs qui ont licencié les gens.

C'est d'ailleurs dans cette formation d'une semaine qu'un homme de plus de soixante ans, à deux mois de la retraite et avec d'importants problèmes de santé, a été obligé de suivre cet « accompagnement », au risque d'être radié.

Et puis, il y a les offres d'emploi farfelues de France Travail qui n'ont aucun rapport avec ce que je cherche : par exemple agente de la police de l'immigration, alors que j'ai des origines capverdiennes et siciliennes et que je n'ai aucune intention de traquer qui que ce soit.

On m'a ensuite proposé un poste de maître-nageur. Ne sachant pas nager, j'ai évidemment refusé. Mais on m'a répondu : « Ce n'est pas grave, vous ne ferez que regarder, les autres sauront nager ». J'espère que les autres n'ont pas été recrutés de la même manière...

Une lectrice

SNCF – Orléans Les Aubrais : les agents de maintenance ne se laissent pas faire

Depuis l'annonce faite fin juin par la direction, d'une dégradation des horaires et des conditions de travail des agents de maintenance, la colère couve à l'atelier d'entretien des rames d'Orléans Les Aubrais.

Le projet de la direction comportait un week-end travaillé supplémentaire par mois, et la reprise du travail le dimanche à 22 heures sur les week-ends de repos. Durant tout l'été, cela a donné lieu à de nombreuses discussions, il n'était pas question pour les agents d'accepter le vol d'un week-end et de se faire pourrir les dimanches de repos.

Dans cet atelier où la majorité de la maintenance s'effectue de nuit, la direction voulait également augmenter le nombre de

journées travaillées, multipliant ainsi les changements de rythme, engendrant des pertes de primes, alors que la plupart des cheminots sont de jeunes embauchés avec des petits salaires. Jeunes, mais pas malléables ! En effet, ils n'ont pas été dupés par les groupes de travail organisés durant l'été par la direction, pour leur faire croire que leur parole serait prise en compte. Cela n'a fait que renforcer la colère.

Ainsi, fin août, à l'initiative de quelques-uns d'entre

eux, la grande majorité de la trentaine d'agents de maintenance se réunissait pour décider de leurs revendications et préparer la riposte si la direction ne reculait pas. Ils ont aussi choisi des représentants chargés d'informer la direction de leur refus de travailler un week-end et des journées supplémentaires et de reprendre le dimanche à 22 heures.

Début septembre, alors que des cheminots envisageaient la grève, la direction promettait de présenter un nouveau projet prenant en compte les revendications. Cette promesse orale était vécue comme un premier succès mais une partie des cheminots, réunis le soir même, se promettaient néanmoins de rester vigilants et en alerte tant que rien n'était écrit.

Quelques jours plus tard, dans son nouveau projet, la direction reculait, tout en maintenant une partie de son attaque. Les agents de maintenance de nouveau réunis votaient un préavis de grève pour obtenir d'autres reculs.

Correspondant LO

ORLÉANS MÉTROPOLÉ



L'atelier d'entretien des rames d'Orléans Les Aubrais.

Brittany Ferries : des lignes et des postes supprimés

Fin juin, la Brittany Ferries annonçait la fermeture d'une liaison maritime transmanche et la suppression de treize postes.

La liaison Portsmouth-Le Havre doit s'interrompre fin octobre 2026, et la liaison Poole-Cherbourg en novembre. Ces suppressions se doublent de la vente de deux ferries : le *Barfleur* et le *Cotentin*.

Cela permettrait à Brittany Ferries, qui emploie près de 2 700 travailleurs et a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 615 millions d'euros, de réaliser 20 millions d'euros d'économies par an.

Les patrons invoquent un trafic inférieur à celui de 2019, le remboursement de la dette Covid mais aussi une facture carbone de 26 millions d'euros en

2026. En réalité, pour continuer à empiler les millions de profits, certaines rotations seraient reprises par la Condor Ferries, filiale de Brittany Ferries, dont le pavillon bahamien permet d'imposer des conditions de travail plus défavorables. Le PDG de la Brittany Ferries avait déclaré en 2024 qu'il serait « *obligé de prendre des mesures de saine gestion* »

[...] d'abandonner le pavillon français et d'abandonner l'emploi de marins français, ce qui serait pour moi et mes actionnaires un crève-cœur. »

Brittany Ferries a acheté cinq nouveaux navires ces cinq dernières années. Elle compte parmi ses actionnaires la CMA-CGM, qui accumule des milliards de profits.

Autant dire qu'elle a largement de quoi garantir les salaires et les emplois des travailleurs.

Correspondant LO



RAYMOND SPEKING WIKIPEDIA

Thales – Vélizy : des empoisonneurs

À Thales, à Vélizy dans les Yvelines, site de production de composants électroniques pour l'armement et le civil, un produit servant aux traitements de surface et réputé très dangereux, le tetra-osmium, était utilisé sans précaution.

Dans le secteur concerné des cathodes travaillent une quinzaine de salariés, et au moins autant passent occasionnellement.

Avant la période des congés d'été, il y a eu une première réaction. Les travailleurs de l'atelier ont alerté le CSSCT en exigeant qu'il y ait des relevés de contamination et qu'immédiatement des mesures de protection soient prises, notamment la fourniture d'équipements de protection individuelle adaptés. Sous cette pression, la direction a fait faire des analyses.

À la rentrée, en septembre, rien n'avait changé. Les travailleurs de l'atelier ont cherché à obtenir des informations auprès des syndicats qui n'en avaient pas plus qu'eux. Puis, ils ont demandé à la direction qui a répondu qu'elle n'avait pas encore les résultats. Mais deux jours plus tard, le secteur de l'atelier incriminé était consigné et les activités dans cette zone arrêtées.

Cela a évidemment inquiété. En se renseignant à nouveau, les travailleurs ont appris qu'en fait,

les résultats des analyses étaient arrivés depuis plusieurs jours, voire semaines. Tout l'atelier s'est réuni avec un sentiment unanime : « *Ils nous ont laissé travailler avec ces produits dangereux sans protection* », « *ils nous ont pris pour des imbéciles* ».

Tous sont allés voir le directeur du site qui a dû organiser une réunion sur le champ. Il a dû avouer qu'il avait donné l'ordre de cacher les résultats des analyses car, selon lui, ils étaient « *très mauvais* », prétextant qu'il n'était pas certain que « *les prélèvements avaient été faits correctement* » ! Et de dire qu'il contestait ces résultats, raison pour laquelle il ne les avait pas rendus publics. Un peu plus tard, le directeur des ressources humaines a même dit que ces résultats « *ne devaient pas sortir du site* ».

L'affaire est en cours, mais les travailleurs de l'atelier ne vont pas en rester là. Il est évident pour tous que la direction a menti. La confiance envers elle n'était déjà pas grande, c'est plus que confirmé.

Correspondant LO

Il y a de l'or dans le gaz

Après une hausse de 5,6 % du prix repère de vente du gaz (PRVG) au 1^{er} septembre, la Commission de régulation de l'énergie annonce une nouvelle hausse de 6,3 % au 1^{er} octobre.

En cumulé, depuis le début de l'année, ce PRVG a augmenté de près de 40 %. Actuellement, les trois-quarts des abonnés résidentiels le sont par le biais d'un contrat indexé sur ce tarif, les autres l'étant sur une offre à tarif fixe d'une durée de un, deux ou trois ans.

Comme pour l'essence, les distributeurs

rendent responsable de ces hausses le blocage du détroit d'Ormuz suite à la guerre entre les USA et l'Iran. Or, seulement 20 % du gaz passe par ce détroit et selon la CRE, les stocks pour l'hiver sont quasiment déjà constitués.

Ce sont les spéculateurs qui négocient et font grimper les prix sur les grandes places boursières et les capitalistes de l'énergie empochent les bénéfices par milliards. Pour tous ceux-là, c'est de l'or volé dans les poches des travailleurs.

C. B.

Sodexo : les travailleurs ne veulent pas passer à la trappe

Le 26 août, Sodexo a annoncé son intention de supprimer près de 1 100 emplois en France. Face à cette attaque, la CGT a organisé, le 22 septembre, un rassemblement devant le siège du groupe, à Issy-les-Moulineaux.

Avec Carrefour, Auchan, Monoprix... on a été habitué à ce genre d'annonces dans le secteur des services et du commerce. Mais à chaque fois, les directions se donnaient la peine de surjouer et d'inventer des difficultés économiques. Là, la direction de Sodexo le dit tout net : le but est que le groupe rapporte plus à ses actionnaires ! Il a réalisé près de

700 millions d'euros de bénéfice net en 2025 et distribué 400 millions d'euros de dividendes au titre de cet exercice. Au titre de 2024, les actionnaires avaient reçu 1,37 milliard d'euros ; Sodexo leur en promet plus, en mettant 1 100 travailleurs au chômage et en forçant ceux qui restent à faire leur travail !

Lors du rassemblement,

un représentant syndical a dénoncé l'hypocrisie d'un groupe qui se vante de soutenir les Restos du Cœur, tout en bloquant les salaires et en projetant des licenciements qui risquent précisément d'envoyer des travailleurs à ces Restos.

Des représentants du PCF, de LFI et du NPA-Révolutionnaires étaient présents. Nathalie Arthaud est également venue apporter son soutien aux salariés mobilisés. « Je suis venue partager votre révolte. Vous m'avez invitée comme candidate à la présidentielle et



je suis censée vous proposer des solutions. Eh bien, je n'en ai pas d'autre que ce que vous faites aujourd'hui : s'affronter à ce grand patronat exploiteur et licencier ! », a-t-elle déclaré.

Sans les travailleurs, pas un repas ne serait préparé

ni servi, pas un contrat ne serait honoré et pas un euro de profit ne serait réalisé. La direction compte sur eux pour faire ses profits ; ensemble, ils sont une force sur laquelle compter pour défendre leurs emplois !

Claire Dunois

Action sociale – Besançon : il faut des moyens !

Dans le cadre d'un appel national, une soixantaine de grévistes de la santé et de l'action sociale se sont rassemblés mardi 15 septembre devant le siège de l'agence régionale de santé (ARS) à Besançon.

Les grévistes ont dénoncé le manque de moyens pour la santé, le social et le médico-social, alors que le projet de budget de la Sécurité sociale prévoit de nouvelles restrictions visant les malades. C'est le cas de la limite à un an des arrêts maladie pour les troubles musculo-squelettiques et les dépressions légères, souvent liées aux conditions de travail, ou de la baisse des indemnités pour accident de travail. En effet, de la petite enfance aux Ehpad, en passant par la protection de l'enfance, le secteur du handicap, l'accompagnement des réfugiés ou des SDF, les hôpitaux, la psychiatrie, dans tous les services et établissements on demande au personnel de faire plus avec moins de moyens, avec des salaires au rabais et des conditions de travail dégradées.

Dans le secteur social et médico-social, après vingt ans de gel des salaires, bien des jeunes travailleurs sociaux ou soignants touchent une indemnité pour arriver au smic. Pas étonnant que beaucoup changent de métier après quelques années, quand ce n'est pas déjà pendant les stages de formation.

Les patients et usagers font aussi les frais de ces années de coupes budgétaires. En 2024, faute de moyens, 3 300 enfants en danger – pour maltraitance intrafamiliale le plus souvent – étaient en attente d'être placés. En cette rentrée, 2 000 enfants atteints de handicap, pour lesquels la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a notifié une scolarité en établissement spécialisé, se retrouvent sans scolarité faute de place. Fin

août, on a dénombré 2 355 enfants à la rue en France, dont 514 de moins de trois ans. C'est 9 % de plus que l'an dernier, et 42 % de plus qu'en 2022, lorsque le gouvernement faisait semblant de se donner comme objectif « zéro enfant à la rue » !

Et on ne parle pas des hôpitaux, où, faute de lits et de soignants, le temps d'attente aux Urgences atteint 10 à 20 heures. En Psychiatrie, il est même passé de 29 heures 45 à 39 heures 45 en moyenne sur un an !

Dans le même temps, un « pognon de dingue », comme dirait Macron, est versé aux grandes fortunes et à l'arsenal de guerre.

L'argent pour les services sociaux, les conditions de travail et les salaires, il faudra aller le chercher en imposant nos revendications par la lutte. Un nouveau rendez-vous a été pris pour le 29 septembre avec l'ensemble des salariés des services publics.

Correspondant LO

Accidents du travail : deux cas parmi d'autres

Un des deux accidents, jugé à La Rochelle le 6 septembre, a eu lieu en novembre 2024 au centre de tri postal de Périgny. La victime est une intérimaire qui travaillait au tri de colis et dont la chevelure s'est trouvée prise dans un tapis roulant.

Quand cette travailleuse a essayé de se protéger, son pouce a été arraché par le tapis. Elle tentait d'atteindre les sacs à colis stockés sous le tapis roulant, ce qui est aberrant. On lui avait bien remis des gants, mais comme ils étaient trop grands pour elle, elle ne les portait pas. Quand elle en avait fait la remarque, on lui avait répondu : « Tu ne vas pas commencer à faire ta chiante ! »

Les travailleurs sont donc jugés « chiants » quand ils essaient de se protéger de mauvaises conditions de travail. Eh bien, ils ne le sont pas toujours assez, la preuve ! Cette ouvrière est toujours en arrêt. Intérimaire quinquagénaire, elle a subi dans sa chair la désorganisation du travail et le mépris de la hiérarchie.

Le second accident, jugé à Saintes le 4 septembre, s'est déroulé sur une exploitation viticole du secteur du cognac en 2023. Un employé a perdu l'œil droit et

ne voit plus qu'entre 3 et 4 dixièmes de l'œil gauche suite à cet accident. Il a été licencié pour inaptitude.

Le patron de l'exploitation dit avoir demandé à ses ouvriers de faire du rangement. Le travailleur blessé dit avoir compris qu'il fallait nettoyer du matériel à l'aide d'un mélange qu'il ne savait pas dangereux. Lors de l'opération de nettoyage, quand il s'est penché sur le contenant du pulvérisateur qu'il utilisait, le couvercle a explosé et le liquide lui a brûlé le visage, le torse et les jambes. Ce travailleur ne portait pas d'équipement de protection et n'avait pas reçu de formation aux risques chimiques et aux produits utilisés. L'inspection du travail a noté que ces derniers étaient périmés. Ce travailleur se retrouve lourdement handicapé suite aux négligences de son employeur.

On retrouve de telles circonstances dans bien des accidents du travail. Le gouvernement envisage de faire passer de 50 % à 100 % la fiscalisation des indemnités journalières auxquelles ils donnent lieu, tout en les plafonnant à 1,8 smic. Cette ignominie s'ajoute aux précédentes.

Correspondant LO



Devant l'ARS, le 15 septembre, à Besançon.

Il y a 25 ans : l'explosion d'AZF à Toulouse, "Total coupable, État complice"

Il y a des anniversaires dont on se passerait bien. Celui du 21 septembre 2001 en fait partie, qui remet en mémoire l'explosion d'AZF et ses victimes, dans l'usine de Toulouse et aux alentours : 31 morts, 22 000 blessés et des dizaines de milliers de logements détruits ou endommagés dans les quartiers populaires proches de l'usine.



Il a fallu 18 ans pour que l'entreprise AZF, filiale de Total, soit finalement reconnue coupable par la justice, en décembre 2019, après trois procès et douze mois d'audience, de défaillance dans la gestion de la sécurité et de l'utilisation abusive de la sous-traitance. C'est la « poubelle » de l'usine, avec ses 300 tonnes d'ammunitions, qui avait explosé. Quel patron se soucie de sa poubelle ? Ce qui compte avant tout pour lui est la rentabilité, voire la qualité

de sa production, mais surtout les profits qu'il peut en tirer, même si cela entraîne des risques. C'est ce qu'ils appellent cyniquement « les risques calculés ». Sauf que ces risques, ce ne sont pas les actionnaires qui les prennent mais les travailleurs et les riverains. Pendant toutes ces années de procédures, les armées d'experts de Total ont tout fait pour disculper le groupe de sa responsabilité en tant que donneur d'ordres, en commençant

par détruire les preuves avant l'intervention de la police, mais aussi en répandant les rumeurs les plus folles, relayées par des « journalistes » rétribués. Sans oublier des politiciens de droite et de gauche, et certains « syndicalistes » de l'usine qui prenaient fait et cause pour leur patron. Cela eut pour conséquence la division entre les sinistrés et une partie des salariés, alors que l'émotion créée par la catastrophe aurait pu permettre au contraire une lutte commune contre ses vrais responsables : Total et sa filiale.

La version officielle de Total a été de nier toute responsabilité en disant « on ne sait pas ce qui s'est passé ». C'était non seulement un grossier mensonge, mais aussi un aveu d'irresponsabilité, dans cette usine classée Seveso. S'il ne savait pas ce qu'il s'est passé dans son usine, le groupe méritait pour le moins d'être écarté de la direction de celle-ci. La justice a refusé de sanctionner Total, considéré comme intouchable. Elle s'est contentée de mettre en cause sa filiale, la condamnant à une amende dérisoire (le maximum de la peine

encourue) représentant... dix minutes du bénéfice annuel de Total de l'époque. Cette catastrophe n'a guère fait évoluer la législation en matière de sécurité. Et, comme le disait un ouvrier d'AZF : « Si on compte sur la réglementation pour se protéger des méfaits des capitalistes, il y aura d'autres AZF. La seule solution c'est de se battre pour l'expropriation des industriels comme Total, qui jouent avec notre vie pour la santé de leurs

profits. » On peut lire un aperçu de ce que le groupe Lutte ouvrière de Toulouse affirmait à l'époque dans une brochure rééditée en 2009 : *Un an après l'explosion de l'usine AZF*, et dans un livre des éditions Les Bons Caractères : *La catastrophe d'AZF : Total coupable. Un sinistré sans fenêtre raconte* – par Jean-François Grelier (Collection Témoignages) paru en juillet 2015. Jean-Claude Saran

Pharmasynthèse – Rouen : on ne doit pas risquer sa vie à la gagner !

Un ouvrier de Pharmasynthèse a été grièvement blessé lundi 21 septembre. Il a été transporté au centre des grands brûlés de Clamart. Cette usine de 40 salariés de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, près de Rouen, fabrique des principes actifs pour l'industrie pharmaceutique et la cosmétique. Un incendie aurait provoqué l'explosion d'un container, aspergeant l'ouvrier de solvant en flammes. Le directeur du site s'est bien gardé de dire pourquoi

un incendie s'est déclenché dans l'atelier et comment un container de solvant visiblement hautement inflammable y a été exposé. Près de 800 travailleurs sont morts l'année dernière au travail (sans compter les accidents de trajet) et le chiffre est en constante augmentation ces dernières années. C'est un des signes de l'aggravation de la guerre sociale que mène le patronat. Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 0148 108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 9 900 exemplaires. Impression : Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) – Dépôt légal septembre 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Allemagne : deux claques pour le chancelier

Le 20 septembre, dans le Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, petit Land surtout rural (1,6 million d'habitants) de l'ancienne Allemagne de l'Est, l'AfD (extrême droite) a obtenu près de 38 % des suffrages, contre 16,7 % en 2021. C'est la même augmentation spectaculaire que deux semaines plus tôt en Saxe-Anhalt.

Le Parti social-démocrate (SPD) atteint environ 36 % des suffrages, et tous les autres partis se situent loin derrière, autour de 5 %. C'est même le cas de la CDU, parti conservateur du chancelier Friedrich Merz, qui s'est effondrée sous les 5 %, et n'aura donc aucun député en Mecklembourg. Jamais ce n'était arrivé dans l'Allemagne d'après-guerre, dans aucun Parlement régional.

À Berlin, à la fois ville et Land (3,9 millions d'habitants), les élections montrent également une forte augmentation de l'AfD, qui recueille 16,3 % des suffrages, un nombre de voix inédit dans la capitale (+8 %). Là aussi, une partie de l'augmentation vient des électeurs CDU. Mais ce qui marque ces résultats électoraux, est la victoire de Die Linke, la gauche dite radicale. Dans la capitale, le parti double son score, recueillant 25,7 % des voix. Voir un parti à gauche du SPD arriver en tête à Berlin, est également totalement inédit.

Les deux partis au pouvoir (CDU et SPD), et surtout

le parti du chancelier, ont ainsi été sévèrement sanctionnés. La promesse de Merz, l'avant-veille des élections, de baisses de taxes sur les carburants n'y a rien changé : la ficelle était un peu grosse. Ces derniers mois, pour justifier les attaques prévues, notamment contre la durée et les horaires de travail, il a multiplié les sorties provocantes sur la prétendue « paresse » des Allemands et leur vie « trop facile ». Plus généralement, l'indifférence du gouvernement (CDU-SPD) aux licenciements, à l'explosion des prix et à une précarité croissante n'a pu qu'apporter du carburant à l'AfD.

À peine les résultats électoraux connus, certains patrons, comme le directeur général de Siemens, ont exigé que le gouvernement ne se laisse pas influencer par les électeurs car les « réformes » prévues seraient « indispensables ». Impopulaires pour impopulaires, et sans doute bientôt hors jeu, les dirigeants des deux partis ont entonné le même refrain. Le SPD laisse cependant Merz faire le travail

devant les caméras, puisque ce dernier a déclaré le soir même que le gouvernement maintenait l'essentiel de son offensive prévue tout à la fois contre les retraites, le système de santé, le temps de travail, les aides au logement, les indemnités maladie ou les économies sur la fonction publique.

Merz s'est aussi permis de renvoyer dos à dos les extrémismes de « gauche » et de « droite », une comparaison honteuse alors que Die Linke réclame seulement des loyers abordables tandis que les choix de l'AfD sont ceux de l'extrême droite antiouvrière.

Die Linke a connu depuis deux ans (campagne législatives 2024) un rajeunissement et une forte augmentation du nombre de ses adhérents, de 60 000 fin 2024 à 123 000 fin 2025. Les jeunes adhérents sont portés en particulier par la lutte contre la pauvreté et pour des logements abordables. Or le problème du logement est particulièrement sensible dans la capitale : après la réunification, dans les années 2000, la municipalité a bradé une grande partie de ses logements à des « requins de l'immobilier », comme on les surnomme là-bas, qui possèdent chacun des dizaines de milliers d'appartements et ont fait exploser les loyers, chassant



Elif Erarp, candidate de Die Linke, le soir de sa victoire électorale à Berlin.

beaucoup de locataires de milieux populaires.

Cette situation a donné lieu, depuis 2018, à des manifestations et à un référendum d'initiative citoyenne demandant l'expropriation des requins de l'immobilier. 73,5 % des électeurs berlinois ont participé à ce référendum en 2021, dont 57,6 % pour approuver cette expropriation. Depuis, l'exécutif CDU-SPD s'est empressé... de ne rien faire, et cet enlisement volontaire a encore contribué à leur recul électoral. La campagne de Die Linke a tranché dans ce paysage, en annonçant vouloir municipaliser (contre indemnisation) 220 000 logements. Pour le reste, et même si elle est attaquée et diffamée par

les autres partis, elle porte des revendications modestes et ne met pas en cause le système capitaliste.

À Berlin, les salariés du plus grand hôpital font actuellement grève contre les mesures d'austérité dans la santé. Lundi 21, 175 000 travailleurs de l'automobile ont cessé le travail dans le pays pour protester contre les licenciements et fermetures d'usines. Les syndicats appelaient à des manifestations dans toute l'Allemagne samedi 26 septembre. Pour à la fois arrêter le recul des conditions de vie et s'opposer au poison de la division et de l'extrême droite, la mobilisation des travailleurs sera en effet la seule voie.

Alice Morgen

Italie : trois nuances de xénophobie odieuse

Des élections législatives doivent avoir lieu l'an prochain en Italie et les partis d'extrême droite se livrent à une surenchère de déclarations, plus odieuses les unes que les autres.

Au pouvoir depuis quatre ans et ayant dû adapter sa politique aux exigences du grand patronat, Meloni se donne du mal pour que son parti, Frères d'Italie, ne le paie pas trop cher lors du prochain scrutin. « C'est intolérable, intolérable que dans une classe italienne, les enfants italiens se sentent

mis de côté parce qu'ils sont devenus minoritaires. Ce n'est pas possible », a-t-elle donc osé, devant l'assemblée des jeunes de son parti, réunie dimanche 20 septembre. Dans la foulée, elle a annoncé un décret pour limiter à 30 % le nombre d'élèves étrangers par classe, de l'école élémentaire au lycée

et pour interdire le port de la burqa à l'école. Meloni a ainsi grillé la politesse à son ministre de l'Instruction, Valditara, membre de La Ligue, l'autre parti d'extrême droite de la coalition gouvernementale qu'elle dirige.

Campagne électorale oblige, Salvini, dirigeant de La Ligue et ministre des Transports et des Infrastructures, en a rajouté une couche. Le même week-end, au rassemblement politique annuel de son parti, il s'exprimait devant une banderole proclamant « L'étranger ne passe pas ». Des militantes de Némésis, le collectif d'extrême droite français pseudo-féministe, sont montées sur scène pour alerter sur le prétendu danger islamiste, oubliant les féminicides commis par des maris ou compagnons bons catholiques italiens, pour mieux se concentrer sur

l'agresseur potentiel, forcé-ment migrant et très probablement musulman.

Un troisième larron, Roberto Vannacci, veut profiter de l'espace laissé à la droite de Meloni, par ses efforts pour se montrer respectable. Ancien dirigeant de La Ligue, l'ex-général a créé son propre parti, Futur national. Face à l'usure au pouvoir de Frères d'Italie et de La Ligue, Vannacci plaît aux nostalgiques de la Meloni néofasciste et il est crédité de 8 % des intentions de vote dans les sondages. Réclamant la remigration des étrangers non chrétiens, avec ou sans papiers, Vannacci n'orne pas ses propositions racistes de discours sur les libertés des femmes, lui qui se prononce au contraire pour le « patriarcat méditerranéen », tout un programme !

Dans les écoles des quartiers populaires, la

réalité est bien sûr à mille lieues de ce que ces démagogues prétendent. Sur les 931 000 élèves « étrangers » recensés par le gouvernement, plus de 600 000 sont en réalité nés en Italie et « ils parlent aussi bien – ou mal – l'italien que tous les bambins qui entrent à l'école ! », explique une enseignante d'une école élémentaire d'un quartier populaire de Turin. Les syndicats d'enseignants soulignent par ailleurs que, plutôt que publier des pourcentages sur les origines des enfants, il faudrait recenser le nombre d'enseignants qui manquent dans les classes. Mais c'est bien pour ne pas parler des écoles à l'abandon, du système de santé à l'agonie et de la dégradation continue des conditions de vie que ces politiciens font diversion avec leurs campagnes racistes.

Nadia Cantale

EURACTIV



Meeting raciste de Salvini sous la banderole « l'étranger ne passe pas ».